

ASSEMBLÉE NATIONALE
7 mars 2023

RELATIF AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 809)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL442

présenté par
M. Vuilletet, rapporteur

ARTICLE 6

À la seconde phrase de l'alinéa 28, après le mot :

« personnel »,

insérer le mot :

« un ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.